

K.S./
REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

D E C R E T

DECRET D/2002 / 069 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'AMBASSADEURS

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale ;

VU le Décret N° D/99/004/PRG/SGG du 08 mars 1999, portant nomination du Premier Ministre ;

VU le Décret N°D99/007/PRG/SGG du 12 mars 1999, modifié par les Décrets N°D/2000/007/PRG/SGG du 25 janvier 2000, N°D/2000/046/SGG/PRG du 03 juin 2000 et le N°050/PRG/SGG du 07 juin 2000 nommant les membres du Gouvernement ;

VU le Décret N°D/2000/049/PRG/SGG du 07 juin 2000 portant modification de la structure du Gouvernement ;

D E C R E T E,

Article 1^{er} : Les Cadres dont les noms suivent sont nommés Ambassadeurs Extraordinaires et Plénipotentiaires dans les pays ci-après :

1. REPUBLIQUE FRANÇAISE :

- **Monsieur Ibrahima Haïdara CHERIF, Ancien Ambassadeur au Libéria**

2. REPUBLIQUE FEDERALE DU NIGERIA :

- **Madame KABA Fatoumata SIDIBE, ancienne Directrice des Affaires Politiques et Culturelles au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération**

3. REPUBLIQUE DE CUBA :

- **Monsieur Mohamed Kaba Arafan BANGOURA**, précédemment Conseiller à l'Ambassade de Guinée à Beijing.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 28 AOUT 2002

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

GENERAL LANSANA CONTE